

Depuis plusieurs décennies, la CRM LIFA fait perdurer le challenge de l'amitié. Celui-ci a d'abord été ouvert aux hommes puis aux femmes dans les années 90 (trophée Jean DAHM).

Le challenge de l'amitié a pour objectif de mettre en valeur et de récompenser les marcheurs franciliens assidus aux compétitions organisées sur le territoire de la ligue au cours de l'année.

La CRM publiera après chaque épreuve le classement du challenge.

Les épreuves pour 2023 :

-19/03-Critérium de printemps-Bussy Saint Georges-1 heure de marche

-11/06-Championnats régionaux-Noisy-20 000m

-7/10 - Meeting de Thiais - 3000m (F) /5000m (H) (piste)

-08/10 - Meeting de Lisses sur route - 20 Km

-novembre - Meeting de Nogent sur Marne sur route – 20 000m

Attribution des points et classement

* Décompte des points pour chacune des épreuves retenues dans ces deux challenges : 25 points au 1er, 24 points au 2ème, 23 points au 3ème , etc... jusqu'à 1 point au 25ème

* Le meeting de Thiais attribue 10 points au vainqueur, 9 pts au 2ème.... 1 point au 10ème

* Chaque athlète terminant l'épreuve (classé ou arrêté) au-delà de la 25ème (ou 10ème) place se verra attribué 1 point

* Un classement intermédiaire sera publié après chaque épreuve

* L'athlète ayant obtenu le plus de points remportera le challenge de l'amitié

* En cas d'égalité, l'athlète ayant obtenu le plus grand nombre de points sur une épreuve sera classé devant. En cas de nouvelle égalité, on regardera alors la deuxième meilleure épreuve et ainsi de suite...

Récompenses

Les 5 premiers hommes et femmes sont récompensés par la CRM LIFA.